




2026/27

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
GENISSAC (GIRONDE)**

<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p>31 MARS 2026</p>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE 7 AVRIL A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Maire.</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>31 MARS 2026</p>	<p>Étaient présents :</p> <p>Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, M. BAGGIO Jean-Marie, Madame HENRY Christine, M. LELEU Pascal, Madame BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, M. CHAPUS Benoît-Joseph, M. LAPORTE Francis, Madame PALLUET Laurence, Madame SELIMBAYE LATCHIMY Yolen, Madame SATGÉ Daphné, M. LENNE Frédéric, Madame L'HOMME Céline, Monsieur ESNAULT Jean-François, Madame PEETERS Stéphanie, Madame BLIMON Rachel, M. LANSARD RUIZ Pierre, M. ROTA Alexis</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 19</p> <p>PRÉSENTS : 17</p> <p>VOTANTS : 18</p> <p>QUORUM ATTEINT</p>	<p>Pouvoir : M. CARTEYRON Étienne donne pouvoir à M. LAPORTE Francis</p> <p>Absente : BOUTOULE Émilie</p> <p>M. LAPORTE Francis a été élu Secrétaire de séance.</p>
<p>OBJET : Désignation de deux commissaires à la commission intercommunale des impôts indirects (C2ID)</p>	<p>Dans le cadre du renouvellement général des assemblées locales, La Cali devra, dans les deux mois qui suivent le renouvellement du Conseil communautaire, installer une nouvelle commission intercommunale des impôts directs (article 1650- A du C.G.I),</p> <p>Pour cela, une liste de 40 contribuables devra être présentée au Directeur des services fiscaux de la Gironde, qui établira une liste de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants pour constituer la commission intercommunale des impôts directs.</p>

<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p>31 MARS 2026</p>	<p>La C2ID intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation.</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE</p> <p>31 MARS 2026</p>	<p>La C2ID est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif.</p> <p>Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,</p> <p>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 19</p> <p>PRÉSENTS : 17</p> <p>VOTANTS : 18</p> <p>QUORUM ATTEINT</p>	<p>- DESIGNE les commissaires suivants :</p> <p><u>Titulaire</u> : L'HOMMME Céline</p> <p><u>Suppléant</u> : ESNAULT Jean-François</p>
<p>OBJET : Désignation de deux commissaires à la commission intercommunale des impôts indirects (C2ID)</p>	<p>Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme.</p> <p>Le Maire,</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>Émeline BOURDAT BRISSEAU</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Le Secrétaire de séance,</p>  <p>Francis LAPORTE</p> </div> </div>

